

Kloar

Infos

Bulletin d'informations municipales
Ville de Clohars-Carnoët
N°54 AUTOMNE 2022

SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL : ZOOM SUR LES SERVICES MUNICIPAUX

LE DOSSIER P.8





*Les élus de Nava en visite
à l'occasion du Festival
Interceltique*

SOMMAIRE TAOLENN

Regards sur l'été

*De nouveaux visiteurs
à Saint-Maurice*



*Cet été, les "Papier People" de
Jean Jullien ont investi la ville*



4	Enfance jeunesse
8	Dossier
12	Travaux
14	Brèves de conseil
15	Vivre ensemble
16	Citoyenneté
18	Sport
21	Jumelage
22	Culture
24	Économie
26	Rencontre
27	Tribunes libres
28	Agenda

Directeur de la publication : Jacques Juloux

Crédits photographiques : Service communication, mairie de Clohars-Carnoët, FreePik, Adobe Stock

Conception, réalisation : Service communication • Impression : IOV Communication - Groupe Imprigraph

Distribution : S'prit com • Traduction de l'éditorial : Office Public de la Langue Bretonne. Le Kloar Infos est édité à 4 800 exemplaires

www.clohars-carnoet.fr • mairie@clohars-carnoet.bzh



EDITO PENNAD-STUR

86 ET UNIQUES...

86, c'est le nombre d'agents qui travaillent dans notre collectivité, soit 71 équivalent temps plein sans compter les saisonniers qui viennent renforcer nos services. Ces derniers sont organisés en 3 pôles : pôle administratif, pôle technique, pôle cadre de vie (éducation/jeunesse, culture, sport), chaque service possédant un encadrement dédié.

Régulièrement au contact des agents, je connais leur implication, leur professionnalisme et leur sens du service public. Je sais ce sentiment partagé car la taille de notre commune leur permet aussi, pour beaucoup d'entre eux, d'avoir des relations de proximité avec les habitants.

Les missions de nos agents ont énormément évolué depuis une dizaine d'années, et les filières métiers sont de plus en plus spécialisées, les compétences nécessaires plus exigeantes.

Comme tous les salariés, leurs conditions de travail, l'évolution de leur droit, la formation, le respect des réglementations nécessitent des ajustements constants. L'équipe municipale attache une grande attention au dialogue social et au bien-être au travail afin que chacun trouve sa place et soit épanoui dans ses missions. Cela passe par des aménagements de matériels, la redéfinition des périmètres des missions, l'accompagnement par la formation.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui regroupe des élus et délégués du personnel a lancé depuis 3 ans un ensemble d'actions pour améliorer le bien-être au travail et mieux prendre en compte les particularités de chacun des postes.

De même, afin de mieux répondre aux défis de sobriété et de limiter les impacts environnementaux, de nombreuses modifications des missions, outils et collaborations ont vu le jour, le plus souvent en associant le personnel à la réflexion.

Ce numéro d'automne vous propose de balayer ces actions concrètes. Nos agents travaillent pour la collectivité et sont au service des citoyens, ils méritent toute notre attention et notre reconnaissance.

86 HA DIBAR...

86, sed aze niver ar wazourien a labour en hor strollegezh, bezet 71 kevatal implij leunamzer hep kontañ al labourerien rannvloaziat a zeu da greñvaat hor servijoù.

Aozet eo ar re-se e 3 fol : ar pol melestradurel, ar pol teknikel, pol an endro bevañ (deskadurezh, sevenadur, sport) ; e pep servij ez eus sternerien gouestlet.

Ingal e vezan e darempred gant ar wazourien. Gouzout a ran e lakaont o foan en o labour, e labouront evel tud a vicher hag emañ ganto skiant ar servij publik. Gant ment hor c'humun e c'hallont ivez, kalz anezho, kaout darempredoù nes gant an annezidi ha gouzout a ran pegen boutin eo ar santadur-se.

Kefridioù hor gwazourien o deus cheñchet kalz en dek vloaz diwezhañ, ha filierennoù ar micherioù zo muioc'h-mui arbennikaet, barregezhioù ret a c'houlenner muioc'h-mui digant an dud.

Evel evit an holl c'hopridi e vez ezhomm dalc'hmat da reizhañ o aozioù labour, emdroadur o gwirioù, ar stummañ, an doujañs ouzh ar reolennoù. Teuler a ra evezh bras skipailh an ti-kêr ouzh ar c'hendiviz sokial pe ouzh an aezamant el labour evit ma kavo pep hini e blas hag evit ma vo pep hini en e vleud en e gefridioù. Tremena a ra dre an terkadurioù dafar, dre adtermenañ tachennoù ar c'hefridioù, dre ar sikour dre ar stummañ.

Gant poellgor ar yec'hederezh, ar surentez hag an aozioù labour (PYSAL), a zo bodet ennañ dilennidi ha dileuridi ar c'hoskor, e oa bet roet lañs tri bloaz zo d'un hollad oberoù evit gwellaat an aezamant el labour hag evit kompren gwelloc'h dibardurioù pep post.

Evit respont gwelloc'h d'an dalc'hoù a-fet ar sobrentez hag evit lakaat harz d'an efedoù a-fet an endro, a-hend-all, ez eus bet degaset kalz a cheñchamantoù er c'hefridioù, er binvioù hag er c'henlabour en ur lakaat ar c'hoskor da brederiañ ganeomp peurliesañ.

En niverenn-mañ, deuet er-maez en diskar-amzer, e kinnigomp deoc'h teuler ur sell ouzh an obererezhioù fetis-se. Labourat a ra hor gwazourien evit ar strollegezh hag emaint e servij ar geodedourien. Dellezout a reont e vefe taolet evezh outo hag e vefemp anaoudek outo.

QUOI DE NEUF À LA RENTRÉE ?

Jedi 1^{er} septembre, ce sont 359 enfants qui ont fait leur rentrée dans les différentes écoles de la commune. Un effectif stable comparé aux 361 enfants rentrés en septembre 2021.

Après une course contre la montre pour coordonner les différentes entreprises ayant réalisé les travaux, les services techniques n'ont eu que très peu de temps pour finaliser les dernières retouches et laisser la place au service éducation jeunesse pour rendre les locaux propres. Mais, le jour de la rentrée, les enfants de la classe de CP/grande section de l'école de Saint-Maudet ont pu prendre possession de leur toute nouvelle classe : un grand espace, lumineux avec des WC à proximité immédiate.

La salle des maîtres a également été entièrement refaite. Elle offre désormais un bel espace permettant la tenue de réunions en dehors des salles de classe.

Présenté en conseil d'école au mois de juin par 2 représentants des élèves de Saint-Maudet, le projet de réfection de la cour d'école va être mis en œuvre dès l'automne-hiver 2022-2023, avec une réalisation échelonnée des travaux.



EN CHIFFRES

26 agents travaillent au sein du service éducation jeunesse.

Ce qui représente
5 métiers différents :

- animateurs périscolaires,
- agents spécialisés des écoles,
- éducateurs sportifs,
- agents de restauration,
- agents d'entretien.



La nouvelle salle de classe de Saint-Maudet

Un retour contraint à la semaine de 4 jours

En 2013, la commune a mis en place la semaine de 4 jours et demi. Cette nouvelle organisation, rendue obligatoire par la loi en 2014, visait à mieux prendre en compte les rythmes de vie des élèves et à faciliter leurs apprentissages.

À Kloar, les retours sur cette réforme étaient positifs : les enseignants relevaient que les enfants étaient plus réceptifs et les activités proposées lors des ateliers étaient appréciées par les élèves.

Pour mettre en œuvre ces ateliers, la commune faisait appel à de nombreux intervenants extérieurs. Pourtant, **nous avons dû renoncer à la poursuite de la semaine à 4 jours et demi. Depuis plusieurs mois, nous étions dans l'impossibilité de recruter les animateurs et intervenants nécessaires, faute de candidatures.**

Ce recul, nous le regrettons. Il est préjudiciable au rythme de vie des enfants et réduit l'accès aux activités culturelles et sportives pour tous.

Les dispositifs dérogatoires mis en place par le Gouvernement ont progressivement permis aux municipalités de se retirer de cette réforme, là où il aurait fallu, au contraire, les aider à surmonter les difficultés rencontrées. Cela a entravé la possibilité de professionnalisation des intervenants qui se sont retrouvés à ne pouvoir intervenir que sur un nombre très réduit de communes. Il s'en est suivi une situation de pénurie de personnel dont nous subissons de plein fouet les effets aujourd'hui.

Personnels et élus s'étaient fortement engagés pour porter cette réforme. La déception en est d'autant plus grande...

Accueil de loisirs « Les petites salles »

Le **retour à la semaine des 4 jours** a entraîné un certain nombre de questionnements de la part de parents concernant l'accueil des enfants au centre de loisirs de Moëlan-sur-Mer. Suite à notre interpellation, Quimperlé Communauté a décidé de maintenir l'augmentation de la capacité du centre, passant de 48 à 60 élémentaires, et de 48 maternelles à 56.

Deux agents de la municipalité ont été détachés auprès de Quimperlé Communauté, également en difficulté de

recrutements, pour renforcer l'effectif de l'ALSH.

Le 1^{er} mercredi de l'année scolaire, 12 places restaient libres : places réservées par des parents mais non annulées mettant ainsi d'autres parents en difficulté. Le service éducation-jeunesse de la commune n'ayant pas la main sur les inscriptions de l'ALSH, les parents en difficulté sont invités à prendre contact directement avec le centre de loisirs au 02 98 39 70 09 ou avec le service de Quimperlé Communauté au 02 98 71 77 37.



Les agents du service enfance-jeunesse au complet

PORTES OUVERTES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Cette année, les animateurs du périscolaire ont ouvert les portes des accueils du bourg et de Saint-Maudet. Ce moment était l'occasion de présenter l'équipe et les locaux aux parents, et de répondre aux différentes questions. Les enfants ont été ravis de faire découvrir les lieux à leurs parents !

LES TRAVAUX DANS LES COURS DES ÉCOLES SE POURSUIVENT



À l'école Saint-Maudet, un abri vélo, équipé de 5 appuis, a été installé à la demande des enseignants et des parents d'élèves.

Les travaux de marquage au sol, réalisés dans le cadre du réaménagement des cours, sont quasiment terminés. La phase suivante, qui a débuté pendant les vacances de Toussaint, a consisté à désimperméabiliser et végétaliser ces zones avec des arbres et des arbustes. À l'école du bourg, les aménagements vont également reprendre durant la période hivernale.

À la rentrée 2022 : 116 409€ de travaux ont été réalisés dans les écoles et 59 814€ au restaurant scolaire.



Le guide de l'année scolaire 2022-2023 a été distribué courant septembre. Les familles peuvent y trouver l'ensemble des informations concernant le scolaire et périscolaire. Pour toute demande d'information supplémentaire, vous pouvez écrire à : periscolaire@clohars-carnoet.bzh



Nouveaux professionnels

Peinture, revêtement de sol, agencement intérieur

Bois & Décor
ZA de Keranna
Ingrid Renou et Jérémie Madic
06 31 05 14 45
sarlboisetdecor@gmail.com

Bar, tabac, presse, FDJ, snack...

Bar de la plage
6 Rue des Grands Sables
David Coquelet et Matthieu
Pontoizeau
02 98 39 91 88

Tabac, presse, FDJ, librairie, cadeaux et souvenirs

Maison de la Presse
22 bis Rue de Lannevain
Fabienne Laviolette
02 98 71 65 38

BIEN MANGER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



Clohars-Carnoët rejoint la démarche Mon Restau Responsable®. À travers cette démarche, la ville s'engage pour une alimentation plus durable, en rejoignant le système participatif de garantie Mon Restau Responsable® créé par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'co. À ce jour, au restaurant scolaire, 80 à 85% des produits servis sont déjà issus de l'agriculture biologique.

Le 4 octobre, à l'occasion d'une rencontre publique, agents, élus et intervenants ont présenté aux familles la restauration scolaire, ses prochaines actions pour améliorer encore la qualité et l'origine des produits, le bien-être sur le lieu de restauration, les bonnes pratiques (réduction du gaspillage, économies d'eau et d'énergie, produits d'entretien écoresponsables) et sa participation au dynamisme social et territorial.

Pour entrer dans la démarche Mon Restau Responsable®, le restaurant scolaire a dû suivre plusieurs étapes :

- réponse à un questionnaire d'évaluation sur monrestauresponsable.org ;
- visite du responsable d'un autre restaurant pour échanger sur les pratiques ;
- réunions pour choisir collectivement les pistes d'amélioration ;
- lutte contre le gaspillage et pour la réduction des déchets.



SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL : protéger, former et mieux répondre aux enjeux des services publics

Les agents territoriaux ont des profils professionnels très variés. Leurs métiers évoluent au gré des nouveaux besoins de la population. Ils s'y adaptent constamment, grâce à la formation et aux mesures prises par la collectivité pour permettre ces transformations, tout en améliorant les conditions de travail et la sécurité.

En concertation avec les représentants du personnel au CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail), la municipalité agit régulièrement pour réaliser des actions de prévention, mener des actions de formation des agents, mettre en place de nouvelles organisations avec des moyens adaptés chaque fois que nécessaire.

Toutes les professions sont exposées aux accidents du travail, mais certaines le sont plus que d'autres (manutention manuelle, bâtiment...).

Afin de protéger ses agents, des formations leur sont proposées et **la ville de Clohars-Carnoët investit régulièrement dans des équipements afin d'améliorer les conditions de travail et propose aussi des formations sur la sécurité.**

Une grande diversité de services et de métiers sont exercés au sein de la collectivité : mécanicien, ATSEM, médiathécaire, urbaniste, comptable, menuisier, peintre, ingénieur, assistante de direction, paysagiste, agent d'entretien des bâtiments, ludothécaire....

Et aussi animateur, moniteur de voile, directeur des ressources humaines, agent d'état-civil, policier municipal, garde du littoral, chargée de programmation culturelle, graphiste, capitaine des ports, éducateur sportif mais encore... agent d'accueil, agent d'entretien des sentiers côtiers, électricien, chargée de rédaction, technicien, chauffeur de tractopelle, historienne de l'art...

Mieux connaître ses collègues et leurs métiers pour mieux travailler ensemble

Le 24 octobre dernier, la première Journée de cohésion s'est déroulée à la salle des fêtes, une nouveauté pour les agents.

L'objectif de ces temps d'échange est de partager les expériences, d'échanger dans un contexte différent du lieu de travail, de mutualiser les idées et d'assurer la cohésion des différents services.

EN CHIFFRES

**113 jours de formation
en 2022**

**71 emplois
temps plein**

86 agents présents

Cette journée a permis de renforcer les liens entre les agents de la collectivité mais aussi, de réfléchir collectivement autour de la thématique des mobilités : changement des pratiques, covoiturage, développement des liaisons douces. Beaucoup d'idées sont ressorties de ces échanges.

Pôle technique : la sécurité et la formation en priorité

Des formations proposées pour tous les métiers

Tout au long de leur carrière, des formations obligatoires (habilitations électriques, conduites d'engins, Sauveteur Secouriste du Travail, premiers secours, travaux à proximité des réseaux) sont dispensées à chaque agent en fonction de sa fiche de poste. Des formations fortement conseillées sont également proposées : gestes et postures, entretien du matériel, gestion des conflits...

D'autres, plus professionnalisantes, complètent l'éventail de la proposition : installation de panneaux photovoltaïques, abattage et élagage, entretien des terrains sportifs,...

Au total, ce sont plus de 240 heures par an qui sont dispensées aux agents du Pôle technique.

Du matériel pour faciliter le travail des agents

Le recours à la manutention mécanique en remplacement de la manutention manuelle est un des éléments clés de la prise en compte de la pénibilité au travail. De nombreux racks de transport du matériel de fêtes (bancs, tables, barrières) ont été réalisés en régie ces dernières années. L'acquisition d'un camion Ampliroll permet de déposer sur place, dans une benne, le matériel demandé. Il n'est plus nécessaire de le décharger. L'association utilise alors uniquement ce dont elle a besoin.

Au début des années 2000, la commune a fait l'acquisition du podium roulant, évitant ainsi aux agents le montage et le démontage périlleux d'un équipement devenu hors norme, dangereux et qui nécessitait de nombreuses manutentions manuelles.

Le choix d'un véhicule électrique équipé d'une haute-pression permet de nettoyer les sanitaires publics en limitant au strict minimum les gestes difficiles, source de TMS (troubles musculo-squelettiques) à l'origine de nombreuses pathologies.

L'acquisition d'une autolaveuse autoportée permet le nettoyage mécanisé des salles de sport sans le passage du balai au préalable :



cet investissement supprime la contrainte du balayage manuel (2 x 1 000 m², 2 fois/semaine) et permet un gain de temps. La balayeuse de voirie participe également à l'optimisation des tâches.

Des équipements de protection individuelle et collective

Tous les ans, environ 5 000€ sont attribués à l'équipement des agents en fonction de leur métier. Ainsi, gants, lunettes, chaussures de sécurité, vêtements de travail, casques, bouchons d'oreille anti-bruit... sont mis à disposition. Des échafaudages et des échelles adaptées sont régulièrement contrôlés et changés si besoin. Les agents en charge de l'entretien des espaces arborés sont équipés de harnais individuels pour grimper en sécurité dans les arbres.

Un nouveau secrétariat dédié au Pôle technique

En 2021, une réflexion collective sur la redéfinition des tâches de chaque agent et de chaque entité du Pôle a permis d'optimiser les secteurs d'activités en validant un nouvel organigramme. La création d'un secrétariat dédié au Pôle technique et la mise en œuvre d'un nouveau logiciel sont aussi les résultats de ce « brainstorming », bien utile pour progresser dans de bonnes conditions et **améliorer ainsi le service à tous.**

Au service enfance-jeunesse : ergonomie et environnement au centre des dispositifs

Des formations pour un nettoyage sans produits toxiques

Des formations de nettoyage au naturel ont été suivies par le personnel. Ce type de formation permet de quasiment éliminer de l'entretien tout produit chimique et de réduire la consommation d'eau grâce aux nouvelles technologies. Par exemple, une serpillière MOP permet de faire le nettoyage de 80 m² sans rinçage.

Des équipements plus ergonomiques et écologiques

L'ensemble du service éducation jeunesse est équipé de **balais ergonomiques** dont le manche, réglable en hauteur et adapté au mouvement, réduit la pénibilité.

L'usage de distributeurs d'**eau ozonée** a été généralisé : ces petits appareils permettent d'assurer le nettoyage de n'importe quelle surface en utilisant uniquement de l'eau tout en désinfectant et nettoyant aussi efficacement qu'avec les produits traditionnels, sans aucune toxicité.

Une **autolaveuse** a été achetée pour compléter le nettoyage quotidien des sols avec un nettoyage mécanique pour un entretien plus conséquent quelle que soit la surface concernée. L'appareil fonctionne également sans produit.

La mise en place d'un nouveau **lave-vaisselle professionnel** et le **réaménagement de l'ensemble de l'espace de plonge** permet d'améliorer

les conditions de travail de l'agent de la restauration et de réduire les consommations d'eau. L'ensemble de cet équipement a coûté 46 000€ TTC.

Une nouvelle laverie commune et des salles de repos

La **lingerie** nouvellement créée au sein du restaurant scolaire du bourg est accessible à tous les agents d'entretien. Elle est équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge professionnels, pour le nettoyage du linge des bâtiments communaux : le restaurant scolaire, l'école Benoîte Groult, l'accueil périscolaire maternelle et élémentaire du bourg, les services techniques, la médiathèque, le complexe sportif, la mairie (ADMR, salle des fêtes, Ti Liamm, Balafenn). Cela représente 6 machines par jour pour laver une centaine de serpillières en microfibres, lavettes et torchons. Cet équipement permet au personnel de gagner du temps et de répartir le travail entre plusieurs personnes.

Des salles de pause dans les écoles permettent aux agents de prendre une pause lorsque le travail est en coupure.

À chaque réorganisation fonctionnelle ou organisationnelle, les agents concernés sont consultés ce qui leur permet d'être acteurs du changement et force de proposition.



Services administratifs, culturels et sports : sensibiliser aux TMS et à la gestion des handicaps

Des formations pour le bien-être au travail et pour mieux accueillir les usagers



Une formation avec la présence d'une ergonome du Centre de Gestion 29 s'est tenue en octobre à destination de l'ensemble des agents administratifs. L'objectif : la sensibilisation sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les conseils pour une installation optimale de l'agent sur son poste bureautique.

Les services recevant du public, Maison-Musée Gauguin, Ludothèque, Médiathèque Robert Badinter, service des sports et service enfance-jeunesse ont suivi des formations sur la gestion des différents handicaps. Ces formations permettent aux agents de mieux appréhender ce public au sein de nos structures.

Par exemple, les agents de la médiathèque ont suivi une formation Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Le FALC est une méthode de communication. Son but est de rendre les documents accessibles pour les personnes en situation de handicap mental, les personnes éloignées de la lecture ou encore pour les personnes qui maîtrisent mal le français, malvoyantes ou les enfants.



Prêt de lunettes, lecteur de livres Victor Reader, DVD en audiodescription, boucle auditive mais aussi des livres audio, en FALC, avec gros caractères ou encore adaptés aux DYS..., la médiathèque s'adapte à tous les usagers.

Quant aux agents du service des sports, deux d'entre eux ont été formés dans le cadre du dispositif sport-santé qui permet le retour au sport des personnes qui en sont éloignées.

De nouveaux équipements ont fait leur apparition pour le service des sports, avec création de la base nautique communautaire et du complexe sportif auxquels les agents ont été associés dès le début de la réflexion.



De nouveaux équipements matériels pour prévenir des risques de TMS

Toujours dans l'optique de réduire les risques d'apparition de TMS, la municipalité fait régulièrement l'acquisition de matériel ergonomique en fonction des besoins de chaque agent : nouveaux écrans informatiques, souris ergonomiques, fauteuils adaptés, lampes LED, renouvellement de bureaux... Ainsi, les bureaux à assistance électrique assis-debout permettent à des agents de ne plus être dans une posture statique toute la journée et d'être plus actifs physiquement, grâce à un plateau réglable en hauteur.

ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS DOUX

Dans le cadre du développement des mobilités alternatives, 6 vélos électriques ont fait leur apparition au sein des services de la ville. Les agents peuvent les utiliser pour leurs déplacements professionnels.

Un moyen de transport plus vert qui traduit la volonté de la ville de Clohars-Carnoët de montrer son engagement en matière de mobilités douces.



COUP DE JEUNE POUR LE STADE DE KERJOSEPH

Plusieurs chantiers ont été engagés au stade de Kerjoseph durant cette année 2022.

Tout d'abord, une **aire de jeu synthétique sur sable** (pas de caoutchouc !) de 700 m² (35mx20m), entièrement close, entourée de filets et éclairée par des lumières LED est en service depuis cet été. Ce terrain de « foot five » offre à l'US Clohars des facilités pour les entraînements, ainsi que de nouvelles opportunités pour nos écoles et le service des sports. Il reste en accès libre en dehors des créneaux utilisés par le club et les scolaires, avec un succès certain constaté depuis son inauguration. Un budget de 130 000€ TTC a été engagé pour cette opération qui renforce nos structures de sports de plein air.

Les **vestiaires de l'USC** ont aussi été entièrement rénovés avec la pose d'un nouveau carrelage, des peintures et des douches refaites à neuf avec l'implication des services techniques de la commune, pour un budget de 41 500 € TTC.

La **couverture de la tribune du stade** a bénéficié de gros travaux avec la pose de panneaux photovoltaïques qui a nécessité une reprise complète de la charpente. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche d'économie



d'énergie et doivent permettre l'auto-consommation des écoles Benoîte Groult et Tal Coat à proximité.

Enfin, la haie entre le terrain d'honneur et le terrain 2 a été supprimée et un **panneau d'affichage numérique solaire** va être installé.

RÉNOVATION DE LA RUE DE QUILLIEN

Les **travaux de Quillien vont débuter début décembre**. C'est l'entreprise Pigeon Bretagne Sud basée à Hennebont, qui a été retenue par la commission urbanisme/travaux pour réaliser ces travaux ; pour un montant de 538 999 € HT. La première phase de décembre 2022 débutera par la **rénovation du réseau d'eaux pluviales**. En parallèle, l'intercommunalité réalisera la rénovation d'un tronçon du **réseau d'eaux usées**. À partir de janvier 2023, Pigeon Bretagne Sud entamera les **opérations de rabotage de la voirie, des trottoirs... puis la rénovation complète des revêtements et la réalisation des marquages au sol**. Le service espaces verts de la commune terminera le chantier par la **plantation des végétaux**. Les travaux seront réalisés conformément au projet qui avait fait l'objet en 2019 d'une concertation sous la forme d'ateliers avec les habitants de la rue. Les travaux s'étaleront sur 5 à 6 mois. Pendant cette période, des interventions lourdes nécessiteront ponctuellement la mise en place d'une route barrée et des alternats seront mis en place sur certaines périodes. Des déviations seront installées mais les riverains auront accès à leur habitation.

RÉNOVATION DU PONT SAINT-MAURICE

Le département du Finistère effectue une rénovation du pont Saint-Maurice. **Du 12 septembre 2022 au 10 mars 2023, une voie sera coupée de façon permanente et des feux de travaux seront mis en place pour réguler la circulation**. Un itinéraire de déstagement via Quimperlé

est mis en place pour limiter au maximum le flux de véhicules sur la RD224 pendant la durée totale du chantier. Vous pouvez consulter l'itinéraire de déviation et les détails des travaux sur : www.clohars-carnoet.fr dans la rubrique "Actualités".

SENTIER CÔTIER DE DOËLAN

Sentier côtier, chemin de douaniers, GR34, autant de noms qui s'entremêlent pour parler de la SPPL (Servitude de Passage Piétonne du Littoral). Elle prévoit que les propriétés privées riveraines du domaine public maritime sont grevées sur une bande de 3 mètres de largeur, d'une servitude destinée à assurer exclusivement le passage des piétons. Sur cette servitude se superpose un chemin de grande randonnée, le GR34.

Le trait de côte, ici comme ailleurs, évolue. En 2018, un éboulement est survenu dans l'anse de Stervinou au-dessous du restaurant Les 3 Mâts. Cette portion de chemin d'une longueur de 70m a été fermée par arrêté du Maire, et des barrières ont été posées à 4 reprises. Chaque fois, elles ont été arrachées. Au printemps, un jeune enfant a chuté, entraînant sa maman avec lui, heureusement, sans gravité. La FFR (Fédération Française de Randonnée) a de son côté dévié le GR34 pour que les randonneurs ne passent plus par ce chemin, mais remontent par le fond de l'anse de Stervinou.

Une expertise, diligentée auprès du CEREMA (organisme d'État) en février 2022, a conclu à l'absence de risque d'effondrement dans les 5 ans à venir, mais note la dangerosité du passage, avec une largeur de la sente mesurée à 30 cm par endroits. Cette portion voit de nombreuses personnes non aguerries et

insuffisamment équipées l'emprunter. Une déviation mise en place permet d'éviter ce danger.

Pour consolider l'existant et limiter l'érosion, les contreforts au pied du restaurant vont être renforcés. **L'escalier qui remonte de l'anse de Stervinou et le mur de soutènement de la maison "Groult" vont être refaits par une entreprise cloharsienne. Le cheminement de la déviation sera alors pleinement sécurisé.**



LA NUMÉROTATION DES RUES

Depuis quelques mois, la commune a repris le travail sur la numérotation des maisons.

L'arrivée de la fibre, qui débute en 2023 en commençant par le nord de la commune, impose que chaque maison soit répertoriée dans le répertoire « Base Adresse Locale ». La totalité de la commune sera raccordée en 2026 et il faut préparer ce passage. Le nom de hameau ne suffit plus dans de nombreux cas.

Une Base Adresse Locale publiée et à jour garantit une meilleure prise en compte des adresses dans les différents systèmes d'information des acteurs, qu'ils soient privés ou publics.

Elle constitue la méthode directe de transmission des adresses aux administrations et devient la seule source d'adresses sur le territoire.

Au-delà, l'adressage précis permet aussi :

- Une rapidité d'intervention des divers services de secours,
- L'optimisation de la livraison des courriers et colis,
- Une efficacité des divers services à domicile (aide à la personne, service de ramassage des déchets...),
- Un meilleur repérage sur les GPS ou smartphone pour se déplacer plus facilement,
- Une gestion des listes électorales et du recensement facilitée.

Ce travail est réalisé par le Conseil des Sages en lien avec la municipalité et le service urbanisme et coordonné par Denise Le Moigne, conseillère déléguée à la démocratie locale et la citoyenneté.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil municipal a approuvé la création d'un poste de ludothécaire à mi-temps (50%) ainsi que la création d'un poste d'apprenti du service nautique pour faire face aux difficultés de recrutement de moniteurs de voile.

URBANISME

Le Conseil municipal a rendu un avis favorable à la demande de cession de certains biens anciens d'Espace Habitat, dans la résidence située rue Paul Sérusier et rue Beaufrère en vue de leur accession par les locataires occupants qui le souhaiteront. 10 logements sur 21 seront concernés.

MOBILITÉS DOUCES

Les communes de Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët ont comme projet commun la création d'une piste cyclable sécurisée le long de la D24 et d'un cheminement adapté aux voies pour permettre l'accès au collège de Moëlan-sur-Mer. Le Conseil municipal approuve la convention définissant les modalités du financement entre les deux communes pour la réalisation d'une étude de faisabilité de l'itinéraire cyclable.

TÉLÉTRAVAIL

Le Conseil municipal a voté l'autorisation du télétravail pour les agents exerçant des activités susceptibles d'être effectuées à distance grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. La durée de télétravail est fixée à une journée par semaine maximum.

MARCHÉ PUBLIC

Le marché pour les travaux d'aménagement de la rue de Quillien a été attribué à l'entreprise Pigeon Bretagne Sud pour un montant tranche ferme + tranche optionnelle pour la réalisation d'un parking de 539 999,70€ HT (647 999,64€ TTC).

URBANISME

Le Conseil municipal approuve, en vue de l'aménagement d'un parking rue de Quillien, l'acquisition d'une partie de la parcelle AD 205 pour une surface approximative de 905 m² ainsi que l'établissement d'une servitude tous usages, pour une superficie estimée à 700 m².

TAXE FONCIÈRE 2022

Les avis de recouvrement de la taxe foncière 2022 ont récemment été envoyés. À Clohars, cette dernière était stable depuis 2011. Elle a été augmentée de 5,84%, hors inflation, pour faire face aux augmentations des dépenses et baisses des recettes.

Sur le territoire de Quimperlé Communauté, 3 autres communes ont augmenté ces taux en 2022 : Locunolé (+7,7%), Le Trévoux (+2,5%), Riec-sur-Belon (+1,5%). D'autres communes envisagent de le faire sur l'exercice 2023.

LES BRÈVES - E BERR GOMZOÙ

TI LIAMM - LE LIEN

L'association "Ti Liamm - le lien" a vu le jour le 29 juillet 2022. Elle se donne pour mission d'animer le lieu « **Ti Liamm Espace solidaire** » pour favoriser le renforcement des liens sociaux et intergénérationnels, des solidarités de voisinage, et la coordination d'initiatives partagées. Des ateliers de « partage de savoirs » ouverts à tous vont être organisés prochainement.

RETOURS SUR LES QUESTIONNAIRES CCAS

Les cloharsiens ont répondu en nombre aux questionnaires insérés dans le précédent Kloar Infos, sur l'idée d'une **mutuelle communale et celle d'un service dédié à l'accompagnement des personnes âgées isolées** : merci de votre participation, elle nous permet la mise en œuvre prochaine de ces dispositifs.

REPAS DES ANCIENS

Vous êtes nombreux à vous interroger sur le devenir du « Repas des Anciens », qui réunissait à l'automne une centaine de personnes à la salle des fêtes, et qui n'a pas pu être proposé depuis 2019. Nous proposons **le dimanche 12 février 2023**. Nous ouvrirons les inscriptions dès janvier, si les conditions sanitaires le permettent.

SOYONS CHICS, SOYONS CITOYENS

Les obligations du Code de la Route s'imposent à tous de la même façon, **y compris pour les cyclistes** : respect des passages piétonniers, des stops, des « cédez le passage » et des priorités à droite.

Automobilistes, voici les réflexes à adopter en présence d'un cycliste :



Anticipez la présence des cyclistes. Restez toujours à l'affût des cyclistes, ils doivent parfois quitter la droite de la chaussée pour éviter les débris ou les obstacles sur la route ou pour effectuer un virage à gauche.



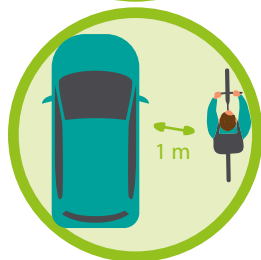
Prenez garde aux intersections. Soyez attentif à la présence de cyclistes aux intersections. Cédez le passage au cycliste qui circule à votre droite sur la chaussée ou dans la voie que vous souhaitez emprunter.



Avant d'ouvrir votre portière, vérifiez qu'aucun cycliste ne roule derrière vous. Ouvrez la portière avec la main opposée, vous pourrez voir si un cycliste se trouve dans votre angle mort.



Cédez le passage au cycliste qui traverse la voie que vous vous apprêtez à emprunter.

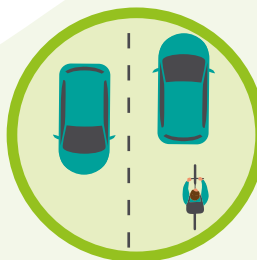


Gardez vos distances. Au moment de dépasser un cycliste, ralentissez et laissez, entre votre véhicule et le cycliste, un espace de 1 m (zone à 50 km/h et moins), et de 1,5 m (zone à plus de 50 km/h). Avant de réintégrer la voie, vérifiez que la distance que vous accordez au cycliste est suffisante.

Cyclistes, adoptez les bons réflexes :



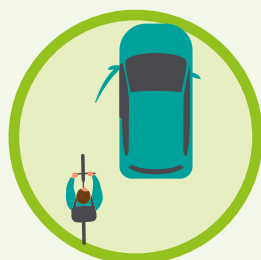
Soyez visible en tout temps. Munissez votre vélo de réflecteurs, d'un feu rouge à l'arrière, d'un phare ou d'un feu blanc à l'avant et de bandes réfléchissantes. Portez des vêtements aux couleurs voyantes ou avec des bandes réfléchissantes.



Suivez la circulation, conduisez en ligne droite et de manière prévisible. Circulez dans le sens de la circulation sauf si la signalisation vous le permet. Ne circulez pas sur le trottoir - sauf en cas de nécessité et cédez le passage aux piétons.



Signalez vos intentions. Regardez derrière vous avant de tourner ou de changer de voie. Utilisez le code gestuel quand vous changez de direction.



Soyez attentif, anticipez les hasards de la route, comme une portière d'auto qui s'ouvre. Repérez les dangers potentiels, par exemple un bris sur la chaussée ou une bouche d'égout et respectez les feux de signalisation. Le port d'écouteurs et l'utilisation d'un téléphone portable sont interdits.



Tournez à gauche de façon sécuritaire. Il y a 2 manières de faire un virage à gauche : à la façon d'un véhicule, en vous plaçant à gauche à l'intersection ou à la façon d'un piéton, en traversant en L. Cette deuxième option est à privilégier sur une rue passante.

FACTURE ÉNERGÉTIQUE : LES COLLECTIVITÉS FORTEMENT IMPACTÉES



Les tarifs d'énergie pour les collectivités vont subir des augmentations très conséquentes, et ce, malgré les alertes réitérées des associations d'élus auprès du Gouvernement pour bénéficier d'un bouclier tarifaire. Sur Clohars, les contrats enregistrent des hausses allant de 221% pour l'électricité (de 156 490€ à 501 669€) à 374 % pour le gaz (de 22 306€ à 105 626€). **Au total, si rien n'était fait, d'une facture initiale de 178 796€, nous passerions à 607 295€, soit une augmentation de 428 499€.**

Agir pour réduire nos consommations

Dans ce contexte, nous devons tout faire pour contenir et limiter nos dépenses, au premier rang bien sûr : l'énergie. Dès cet hiver, les équipements publics verront leur température limitée (gymnase à 14°C, autres bâtiments entre 18°C et 19°C selon les usages).

Cette recherche d'économie passe aussi par la poursuite de la rénovation énergétique de nos bâtiments : isolation, modes de chauffage, LED, production électrique en autoconsommation par exemple... Beaucoup de ces transformations ont été réalisées et d'autres sont en cours. Ainsi, en 2022 et 2023, ce sont 850 000€ de travaux sur 3 de nos principaux bâtiments (mairie, écoles du bourg, maison des associations) qui vont être entrepris. Ils devraient permettre une réduction de 30% de la facture énergétique.

L'amplitude de l'éclairage public réduite, les illuminations de Noël maintenues

En matière d'éclairage public, la commune a été pionnière. Dès 2010, elle a déjà réduit les amplitudes horaires. Au vu de la crise actuelle, nous allons poursuivre cet effort **en éteignant l'éclairage à 20h15 et en le rallumant à 6h45**. L'objectif est de s'adapter au mieux à la réalité de l'activité sur la commune et de baisser de 30% nos consommations d'éclairage.

Les illuminations de Noël seront maintenues, mais limitées aux LED au centre bourg et au centre du Pouldu. La commune a un contrat en cours avec une société qui loue les illuminations. La consommation des illuminations étant limitée et inférieure à 100€, la municipalité souhaite en cette période de crise maintenir l'esprit festif et familial des fêtes de fin d'année.

DES DÉAMBULATIONS CITOYENNES AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS

La première déambulation citoyenne a eu lieu au Pouldu le 27 août. Elle a regroupé une cinquantaine de participants qui ont pu sillonner le quartier de Bellangenêt à la rue des Grands Sables. Le parc de glisse, la ressourcerie, les toilettes publiques et le projet de Centre d'Interprétation Gauguin, l'Atelier du Pouldu ont été présentés.

Le 15 octobre, la seconde déambulation s'est déroulée dans le bourg et a abordé les futurs projets et aménagements du quartier des Hauts du Sénéchal et de la rue de Quillien.



Ces échanges directs en arpentant les lieux ont permis de recueillir les opinions des habitants, de noter les problèmes, de discuter des solutions et améliorations à apporter. Ces échanges participatifs enrichissent les axes de l'action municipale. Ils viennent compléter les dispositifs existants : le Conseil des Sages qui réfléchit et initie de nouveaux projets, le quart d'heure citoyen en fin de Conseil municipal, les réunions de quartiers sur les différents pôles de la commune, les comités d'usagers associés sur différents dossiers (groupe vélo, plan de circulation, projet culturel, parc de glisse...). Autant de démarches citoyennes pour aller à la rencontre des habitants et propices aux échanges.

Une troisième déambulation à Doëlan sera bientôt planifiée.



LE PROJET DE PARC DE GLISSE PREND FORME !

Après plus d'un an de travail, le comité de pilotage du parc de glisse a validé ce nouvel espace d'environ 800 m² qui sera implanté sur le parking de Bellangenêt. Les travaux devraient débuter en mars pour une livraison en juin 2023 avec un budget de plus de 330 000€ HT pour un équipement novateur porté par le bureau d'études nantais Atelier 360.



© Atelier 360

Une concertation exemplaire auprès des publics concernés

Le comité de pilotage est composé de pratiquants avec 2 jeunes de 12-13 ans, 2 de 15-16 ans, 2 de 18-19 ans, un autre de 25 ans (directeur de l'école de surf), 2 anciens pratiquants de 40-50 ans, 2 riverains, 1 membre du conseil des sages, 1 membre de la commission accessibilité, les responsables des services des sports et jeunesse et des élus dont l'adjoint au sport.

Ce comité de pilotage s'est réuni 3 fois en plénière avec une visite du skate-park de Plæmeur et une visite sur le site de Bellangenêt. C'est ce groupe, à l'unanimité, qui a décidé de l'implantation du futur parc de glisse sur le parking de Bellangenêt. La synergie avec les activités de glisse existantes, notamment l'école de surf, a été prise en compte dans ce choix.

Les aspects techniques du parc, ses formes, ses modules... ont été travaillés directement par les pratiquants avec le bureau d'étude Atelier 360, et validés par le comité de pilotage et par les élus.

Un projet en phase avec l'environnement littoral



Visite du skate-park de Plæmeur

L'idée, en bord de mer, était de s'inspirer du paysage avoisinant entre plage et dunes. Les formes du parc de glisse se rapprochent du mouvement des vagues et le parc sera entouré d'une dune qui sera créée sur le modèle de ce qui a été fait place de l'océan avec des oyats plantés et des ganivelles en bois.

L'équipement doit répondre à des pratiques pour tous les niveaux et être **un lieu de vie multigénérationnel** avec la pose de bancs. Le parc sera entièrement en béton. Quelques éléments métalliques en acier galvanisé serviront de barres de glisse.

L'équipement va aussi permettre de sécuriser l'accès piéton à la plage en déviant les entrées et sorties du parking et avec la création d'un parvis. Les places handicapées seront repositionnées et la perte d'une cinquantaine de places de stationnement pourra être compensée par une optimisation du parking si besoin.

Voici un équipement très attendu par les jeunes qui ont pu donner leur avis et faire part de leurs envies pour « rider » du débutant jusqu'au niveau expert...



RETOUR SUR UN ÉTÉ SPORTIF

Une nouvelle fois les animations sportives auront rythmé l'été au Pouldu.

En plus des traditionnels programmes Pass nature, Pass bien être, Faites du sport et des stages de Kloar Nautic, plusieurs évènements ont été organisés sur le Pouldu :

RANDONNÉE GOURMANDE : LE 29 JUILLET

L'OMS cloharsien a une nouvelle fois proposé une randonnée gourmande durant la saison. Cette dernière a réuni une centaine de participants. Ces marcheurs ont pu parcourir les sentiers de notre commune tout en profitant de plusieurs étapes culinaires et musicales.



BEACH RUGBY : LE 20 AOÛT

Cette animation gratuite, ayant pour but de promouvoir le Beach rugby, a connu un joli succès puisque 250 à 300 enfants de 8 à 16 ans ont participé aux différents ateliers mis en place par les animateurs du ROCK (Rugby Olympique Club Kemperlé) aidé par ceux du service des sports.

BEACH VOLLEY : LE 28 AOÛT

Le Kloar Aven Volley-ball a profité du dernier week-end d'août pour organiser un tournoi de Beach volley réservé aux -20ans. Une douzaine d'équipes de 3 joueurs ont participé à l'événement. Ce sont les jeunes du club de Guichen qui ont remporté le tournoi en battant les Cloharsiens en finale.



TRIATHLON : LE 28 AOÛT

Le Kemperlé Triathlon proposait 2 formats :

- Un **format S**, le matin où les 24 équipes et les 212 inscrits en individuels ont parcouru 750m à la nage, 20km de vélo & 5km en course à pied. À noter que c'est une équipe « ville de Clohars » qui a remporté la course par équipe.
- Un **format M**, l'après-midi, servant de Championnat de Bretagne de la discipline. Les 292 coureurs ont parcouru 1 500m à la nage, 40km de vélo & 10km de course à pied. Maëla MOISON et Pol LE BOT, champions de Bretagne 2022, ont beaucoup apprécié le parcours qu'ils ont jugé très joli et assez sélectif.



KLOAR-NAVA : UNE AMITIÉ QUI DURE



Après deux années de restriction de déplacement, les membres du Jumelage Kloar Nava se sont rendus en Espagne, à la rencontre de leurs amis Navetos, en juillet dernier, lors de la fête du cidre de Nava.

Ce déplacement était aussi l'occasion de réaffirmer leur volonté commune de développer leurs liens d'amitié, leurs échanges culturels, sportifs.

Après-guerre, c'est dans une Europe meurtrie que naissent les jumelages internationaux. Ceux-ci avaient pour objectif de construire une Europe des peuples apaisée. Des peuples ont appris à se connaître ; le député européen Jonás Fernández, présent lors de la réception en mairie, a rappelé l'importance de poursuivre ces échanges dans l'actualité douloureuse de notre Europe.

Ensuite, des jumelages se sont créés autour de projets, de patrimoines communs. C'est autour de la pomme que Kloar et Nava se sont retrouvés. Les deux villes sont maintenant jumelées depuis bientôt 30 ans ; les signatures ont eu lieu à Clohars-Carnoët en 1994 et à Nava en 1995, mais les échanges, les liens d'amitié se sont tissés dès 1992.

Aujourd'hui, ces liens d'amitié et de solidarité qui traversent les Pyrénées ne peuvent perdurer sans la jeunesse et un renouvellement des membres. C'est pourquoi la commune et le jumelage Kloar Nava vont engager un travail pour la préparation d'un temps fort autour de la culture asturienne et ainsi faire connaître aux cloharsiens et cloharsiennes ce territoire qui serait heureux de les accueillir.



La ville de Nava (5 600 habitants, province des Asturies, chef-lieu Oviedo) est située au nord-ouest de l'Espagne. Cette commune a la particularité de produire du cidre à grande échelle et d'abriter le musée National du cidre.

Cours d'espagnol :

Niveau confirmé deuxième et quatrième lundis du mois à 18h à 19h

Niveau débutant tous les lundis de 19h à 20h

Conversation « Tartulia » premier et troisième lundis du mois de 18h à 19h



Paëlla :

Rendez-vous le samedi 4 mars pour la paëlla à la salle des fêtes avec son ambiance musicale.

Contact : jumelagekloarnava@gmail.com

PAYS'ÂGES : UN PROJET PARTICIPATIF À SAINT-MAURICE

Ces derniers mois, le site de Saint-Maurice a été le lieu d'une création très particulière pour laquelle ont œuvré designer et bénévoles ; tous mobilisés autour du projet « Pays'Âges » de Dorian Etienne, artiste designer qui, dans ses créations, allie artisanat, patrimoine dans une approche écologique et responsable.

Ce projet est l'un des projets lauréats de l'appel à projet Mondes Nouveaux du Ministère de la Culture en partenariat avec le Conservatoire du littoral.

C'est dans ce cadre que Dorian a découvert le site et a été de suite conquis et inspiré par cet espace d'histoire et de nature, « j'ai souhaité y établir ma première résidence participative dans l'objectif d'y immortaliser le paysage avant son évolution prochaine et sa possible disparition.

Cette tapisserie-témoignage monumentale présente ainsi la course de la Laïta et ses environs à la date du 21/05/2022 à 11h20, à une échelle de 1/600^{ème}.

L'idée de faire une tapisserie provient de mon envie constante de voyager, de « créer de mes mains » et d'apprendre des techniques artisanales en autodidacte (le touffetage et la technique de la teinture végétale). Ici, le fait de réaliser une tapisserie grand format était aussi un réel challenge car il fallait alors « dépoussiérer »

cette image de la tapisserie traditionnelle en la traitant de manière plus contemporaine ».

« Pays'Âges », est un projet en trois volets dont le premier a été donc réalisé cet été, et finalisé le 3 octobre dernier.

Cette première tapisserie à laquelle feront suite deux autres qui seront réalisées sur le site de l'Abbaye de Beauport à Paimpol et au Lycée agricole de Kerplouz à Auray, a entièrement été réalisée sur place avec des matériaux locaux : lin des monts d'Arrée, teintures issues de plantes locales.

Teintures faites, Dorian, accompagné des étudiantes designer Marion Quillien et Clarisse Yven, ainsi que des bénévoles, ont œuvré sur une représentation simplifiée du site, tracée sur la toile support de la tapisserie, munis de pistolets à touffeter.

Cette œuvre rejoindra les deux autres pour une exposition à l'abbaye de Beauport en mars 2023. Elle reviendra à Saint-Maurice pour y être présentée au public, en même temps que le travail de recherche de Dorian à l'été 2023.



Retour de Florence, bénévole deux à trois après-midi par semaine sur le projet de « Pays'Âges » :

Comment avez-vous eu connaissance de ce projet ? Et pourquoi y avoir participé ?

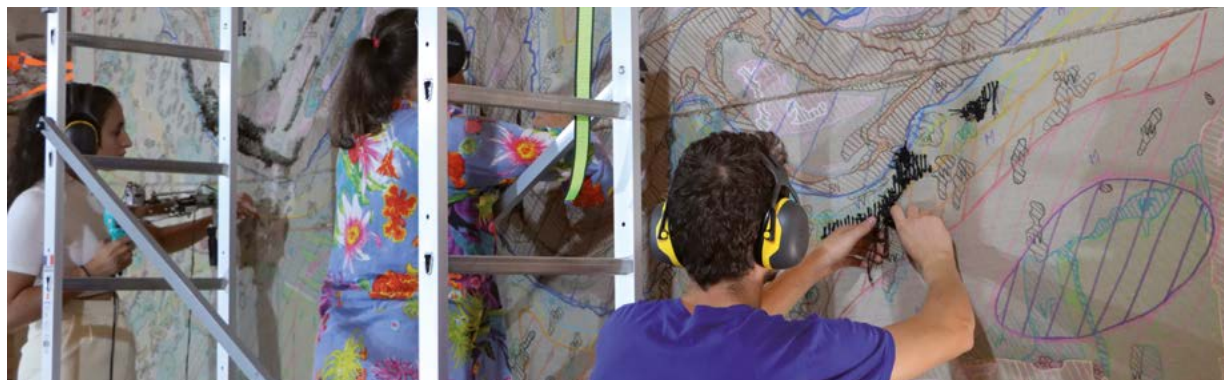
J'ai vu sur le site Internet de Clohars-Carnoët et à la Ludothèque la proposition de participation. Je suis passionnée par les arts textiles réalisés ici et ailleurs et j'en pratique certains, seule ou en groupe, dont la tapisserie tissée. J'ai donc été interpellée par ce projet qui me correspondait bien.

Que vous a apporté cette expérience ?

Cette expérience artistique et culturelle, conçue et pilotée par Dorian, était très enrichissante. J'ai pu voir, en venant souvent, se construire cette tapisserie, étape par étape, du début à la fin. Côté technique, j'ai beaucoup appris aussi. L'ambiance participative intergénérationnelle était agréable et conviviale, riche en rencontres. À quand un autre projet artistique participatif ? On en redemande !



© photos Dorian ETIENNE, pour le projet Pays'Âges



EN CHIFFRES

15 bénévoles

55km de laine

20kg de laine

Dimensions : **4m x 2,5m**

Poids total : **60kg**

450 heures pour la réalisation

13 nuances colorées

Coordonnées de la vue :

47°48'17" - 3°31'29"

QUIMPERLÉ TERRE OCÉANE, UNE DESTINATION ATTRACTIVE

Rencontre avec Anthony Isabel, directeur de l'Office de Tourisme Quimperlé qui revient sur ce bel été.

Un bilan plus que positif

Le nombre de nuitées reste stable. En revanche, les excursions à la journée sont en forte hausse. Une tendance qui s'explique par le fait que la clientèle locale est venue en force. Les Finistériens sont les premiers touristes... dans le Finistère ! Ils se déplacent beaucoup sur le territoire, pendant leurs vacances, mais surtout les week-ends. Les gens ont une tendance à partir plus près de chez eux et moins longtemps. Ils partent aussi plus souvent, ils redécouvrent la proximité.

Les hébergeurs ont fait le plein, les activités de loisirs aussi, surtout celles se déroulant en extérieur, en raison du fort taux d'ensoleillement.

Parmi les retours, des touristes enthousiasmés par leurs vacances, ont aimé ce territoire nature à taille humaine. Ils sont satisfaits des services proposés et privilégient les activités d'extérieur : balades, vélo, kayak et ont été très demandeurs des îlots de fraîcheur des rivières et des forêts.



Beau succès pour les Faites du Sport,
organisés par le service des sports, plage de Bellangenêt



Des axes de progression

Les touristes montrent une volonté de circuler sur le territoire grâce aux déplacements doux. Des progrès restent à faire sur ce plan, car les liaisons en bus et les pistes cyclables ne couvrent pas tout le territoire. Afin de maîtriser l'augmentation du flux de visiteurs, nous allons devoir développer l'arrière-saison.

Enfin, face aux fortes chaleurs, les secteurs des loisirs et de la restauration vont devoir s'adapter : activités le matin, lieux ombragés, terrasses couvertes ou protégées du soleil...

Une nouvelle identité

Le nom Quimperlé Terre Océane va bientôt changer. Cette refonte de l'identité de l'Office de Tourisme renforcera son positionnement en orientant davantage sur le côté touristique. L'objectif : rendre la destination plus dynamique, attractive et valoriser l'ensemble du territoire de Quimperlé Terre Océane. Ce changement s'accompagnera d'un nouveau logo et d'un nouveau site web. Une vitrine pour mettre en avant cette destination haute en variétés : rivières, forêts, plages, patrimoine... Fin du suspense au mois de novembre.



Sophie Daniel et Anthony Isabel devant l'Office de Tourisme du Pouldu

3 questions à Sophie Daniel

Responsable accueil et qualité à l'Office de Tourisme du Pouldu

Comment s'est passé l'été à l'Office de tourisme du Pouldu ?

Sophie Daniel : Nous avons eu un très bel été 2022, aussi bien au niveau de la météo que de la fréquentation. Tous les voyants sont au vert pour l'année 2023, l'année 2022 va sans doute devenir l'année de référence.

De janvier à septembre 2022, plus de 11 000 personnes ont fréquenté l'Office de Tourisme du Pouldu, dont 6 500 en juillet et août.

Qui sont les touristes qui viennent séjourner ici ?

S. D. : Il s'agit pour la plupart de familles. Avec ses 10 campings, ses locations saisonnières et ses hôtels, Clohars-Carnoët a tous les atouts pour être une destination de séjours. Les touristes restent majoritairement à la semaine.

Quels services recherchent-ils ?

S. D. : La première demande concerne l'offre de loisirs. Clohars-Carnoët dispose d'une offre sportive et nautique importante. Les Pass Bien-être et Pass Nature, dont l'Office de Tourisme est le seul point de vente, marchent très bien. L'office vend aussi les offres de compagnies maritimes avec des destinations d'Ouessant à Belle-Île-en-Mer. Mais les liaisons Groix-Doëlan restent très plébiscitées. Ensuite, les personnes nous contactent en amont de leur séjour, par mail ou par téléphone, pour avoir des informations sur les offres d'hébergement. L'office met alors en relation les futurs touristes avec les hébergeurs.

LES SERVICES DE L'OFFICE DE TOURISME DU POULDU :

- accueil et renseignement
- boutique avec 100% de produits locaux
- billetterie : liaisons nautiques, rendez-vous culturels communaux, Pass Bien-être et Pass Nature...

PRINCIPALE PROVENANCE DES TOURISTES :



PROVENANCE DES TOURISTES ÉTRANGERS :



LA FERME DE SAINT-MADY



Gwénola Robic a lancé son activité de maraîchage biologique diversifié en 2022. Une reconversion professionnelle réussie, pour pouvoir exercer son métier rêvé avec toujours l'envie de s'occuper du vivant.



Les haricots magiques qui changent de couleur à la cuisson.

Issue du monde agricole avec des parents éleveurs laitiers à Pleyben, elle a d'abord choisi un parcours sportif pendant 15 ans en tant qu'enseignante d'activité sportive adaptée à Kerpape (Plæmeur). Dès ses études de sport, elle a gardé dans un coin de sa tête l'idée de créer une ferme maraîchère, avec toujours, l'envie de continuer à prendre soin du vivant avec de bons produits.

Depuis, le projet a mûri, Gwénola prend un Congé Individuel de Formation et passe le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole en 2018. Une formation qui lui a permis de lancer son projet. Parallèlement, l'occasion d'acquérir une prairie à côté de chez elle se présente.

C'est ici, à Saint-Mady, qu'elle lancera sa nouvelle activité professionnelle à partir de janvier 2022.

La ferme, 2 000 m² de plein champ et 1 000m² de serre, permet de cultiver toute l'année près de 50 variétés de légumes bio.

Cette nouvelle activité permet de créer du lien dans le quartier. Les voisins et les habitants de Clohars se retrouvent le mardi soir à la ferme pour acheter les légumes de Gwénola, occasion d'échanger avec elle et de visiter les lieux.

Les projets à venir : augmenter la surface de production et finaliser le hangar de stockage qui va permettre d'accueillir les clients au sec les jours de pluie.

Au menu cet automne :
**salade, épinard,
fenouil, courges,
oignons, blettes,
choux, aromates,
betteraves, céleri
rave...**

Vente directe à la ferme le mardi de 17h à 19h et
sur le marché de Clohars-Carnoët le samedi matin
Contact : gwenrobic@yahoo.fr / 06 82 90 78 12



La Ferme de Saint-Mady



GROUPE KLOAR DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

La transparence en réponse à une désinformation constante d'Avenir et proximité

Depuis le début de ce mandat, l'opposition utilise une rhétorique agressive, parfois violente, cherchant constamment à discréditer les actions de la municipalité.

Récemment, pour le projet de reconversion de la friche de Doëlan. Avenir et Proximité parlait encore « de propos mensongers du maire », « d'exigences démesurées qui ont fait fuir ces investisseurs vers d'autres communes plus conciliantes et moins sectaires. » « Si cet énième projet avorte, le maire et ses adjoints les plus proches en seront tenus pour seuls responsables, nous avons déjà eu droit à de belles paroles et à des annonces tonitruantes dans la presse de projets qui ont finalement tous avorté ».

À l'origine de ces propos, le retard pris par le porteur de projet pour tenir compte des remarques des riverains et les intégrer aux plans définitifs...

Aujourd'hui, le permis de construire est accordé, le projet ouvert aux cloharsiens : cette reconversion permet

d'envisager la création d'une quarantaine d'emplois. C'est le résultat d'une action volontariste menée par la municipalité qui a porté ce projet avec de nombreux partenaires publics et privés depuis 10 ans. Jusqu'au bout l'opposition aura cherché à décrédibiliser notre action.

La même technique de désinformation basée sur des contre-vérités est constamment utilisée sur tous les sujets : finances, circulation, urbanisme ou encore le projet du centre d'interprétation Gauguin l'Atelier du Pouldu...

La question qui se pose est de savoir s'il nous faut répondre systématiquement pour rétablir la vérité.

Nous répondons en faisant le choix de poursuivre notre action en transparence et en concertation avec les citoyens dans le cadre des consultations de riverains, déambulations, réunions publiques, dans l'intérêt général et le respect des équilibres financiers et du programme pour lequel nous avons été élus.

GROUPE AVENIR ET PROXIMITÉ

Le déni

Le prix des carburants explose

Le prix de l'électricité disjoncte

Le prix du gaz s'enflamme

Le prix des denrées alimentaires s'envole

Le coût des emprunts s'alourdit

Les frais de garde des enfants montent

La liste des mauvaises nouvelles pour les familles ne cesse de s'allonger et leur pouvoir d'achat se rétrécit inexorablement.

Heureusement, le Président de la Communauté d'Agglomération de Quimperlé, les Maires du territoire ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités face à cette situation de crise et ont décidé de geler les taux communaux et intercommunaux 2022 de la taxe foncière.

Sauf un..., celui de notre commune.

L'inflation nationale pour cette année est estimée autour de 6%. Les Cloharsiens subissent eux une augmentation supplémentaire de près de 8% de leur taxe foncière.

Si nous sommes ainsi pénalisés, c'est pour financer un projet qui fait l'unanimité contre lui. Ainsi la Région, le Département ont refusé de le financer du fait de son attractivité incertaine. Il a été également rejeté en masse par les Cloharsiens. Enfin, certains spécialistes des peintres de Cornouaille le décrivent même comme pauvre artistiquement et peu rigoureux scientifiquement.

Malgré ces signaux d'alarme, aux appels à la raison de tous bords, même de ses anciens supporters, notre Maire est tombé dans le déni, il s'obstine car il veut aller au bout de son coûteux rêve personnel, et sans scrupule, n'hésitera pas à spolier des propriétaires fonciers pour ériger son monument.

Il a jusqu'à présent usé de tous ses pouvoirs de premier magistrat de la commune pour tenter de mener à terme ce projet sans prendre en compte les refus clairement exprimés. Nous ne savions pas qu'être élu était un passe-droit pour toutes décisions prises durant un mandat.

Agenda

Deiziataer

EXPOSITION MATT_TIEU

15 OCTOBRE / 12 NOVEMBRE
Galerie la Longère

EXPOSITION KLOAR MICRO-MUSÉE

DU 21 OCTOBRE AU 23 DÉCEMBRE
Médiathèque Robert Badinter

DON DU SANG

JEUDI 10 NOVEMBRE
15h-19h / Salle des fêtes

LA SEULE CERTITUDE QUE J'AI... THÉÂTRE

DIMANCHE 20 NOVEMBRE
17h / Salle des Fêtes
6/8€ (réservation : billetweb.fr)

CONFÉRENCE LE POULDU EN 1891

VEN 2 DÉCEMBRE - 16h - gratuit
Médiathèque Robert Badinter

NOËL AU POULDU

ENTRE LE 1^{ER} DÉCEMBRE ET
LE 15 JANVIER
Contes, fanfare, ateliers, jeux géants,
petit train musical... Programme à
retrouver sur www.clohars-carnoet.fr

ANIMALIUM ! THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
17h / Salle des Fêtes
Gratuit (réservation : billetweb.fr)

STOÏK THÉÂTRE BURLESQUE

DIMANCHE 22 JANVIER
17h / Salle des Fêtes
6/8€ (réservation : billetweb.fr)

LES HABITS NEUFS THÉÂTRE

DIMANCHE 5 FÉVRIER
17h / Salle des Fêtes
6/8€ (réservation : billetweb.fr)

LA LUDO

1, place de la Liberté d'Expression
ludothecuecloharscarnoet.blogspot.com
02 98 09 79 78

Un temps pour jouer : tous les 1^{er} vendredis
du mois, à Ti Liamm de 15h à 16h30

Soirée jeux : tous les 2^{ème} jeudis du mois
à 19h

Ludo Bébé : 17 novembre, 19 janvier et
16 mars à 10h30

Horaires

Mardi 16h-18h
uniquement pendant les vacances scolaires
Mercredi 10h-12h / 14h-18h
Vendredi 17h-19h
Samedi 10h-12h / 14h-18h



MÉDIATHÈQUE ROBERT BADINTER

25 rue Lannevain 02 98 96 22 53
Renseignement et inscription en ligne
sur matilin.bzh

Atelier écriture pour tous : 19, 26
novembre et 3 décembre, de 16h à 18h
Bébés lecteurs : 1 mercredi/mois à 10h30
Heure des histoires : 1 mercredi/mois à 16h30
Momentricot : tous les vendredis après-midi
Coup de pouce informatique : sur RDV
Projection "Inclusion" : 10 décembre à 10h

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 10h-12h30 14h-18h
Vendredi 15h-19h
Samedi 10h-12h30 14h-18h

État civil

Marilh ar boblañs De juillet à octobre 2022

Naissances

Maxence TROADEC, Noah SCHENKER RABIER, Sohan
FLAMEN, Ewen NESTOUR, Arthur PERRET, Tylan
THRACE, Garance LEDOUX, Gwivan LE MÉNÉAH

Mariages

Erwann PIGEAU et Charlotte PETIT, Erwan GENRE et
Marie KERGOAT, Maelgad ROPERCH et Marie-Laure
TROGNON, Maxime SALAÛN et Louise CHAPPUY,
Thomas ROUXEL et Virginie AUFFRET, Benjamin
LE BLOA et Mathilde AURIAULT, Vincent HERMÈS
et Camille POSTOLLEC, Marc-Henri FROUIN et
Sarah ROCHDI, Thibaud DUROUSSET et Bérangère
DREYSTADT

Décès

Yvette COUSY veuve GOMEZ, Anna MEILLADEC veuve
VULLIET, Marcelle JOSSELIN veuve LAGARRIGUE,
Albert LE PEUTREC, Guy NOC, Serge PETITPAS,
Catherine L'APPARTIEN épouse DIGARD, Jean FURIC,
Stéphanie GOULVEN, Jean-Pierre MEILHAN, Francis
COULIOU, Laurent LE MATELOT, Germaine FAUGLAS
veuve CORDIER, Etienne TOUALOU, Maurice SAULAS,
Josette VIALET veuve DAVID, Clémentine BRANGOULO
veuve GUIFFANT, Jean THOMAS, Joseph ROUAT,
Jocelyne BARENCOURT veuve LE GARREC, Philippe
LE THOËR, Monique LE GARREC veuve PENNEC,
Maryvonne RIO, Chantal PRIMA épouse PENSEC,
Jeanne HÉNOFF veuve COULIOU, Jean-Luc PINEL,
Bernard LOPIN, Mathilde GAUTIER veuve FOUQUET,
Annick BOUTET

Retrouvez-nous sur

et www.clohars-carnoet.fr

Mairie de Clohars-Carnoët
☎ 02 98 71 53 90 - Fax : 02 98 71 59 83
www.clohars-carnoet.fr ✉ mairie@clohars-carnoet.bzh
 Ville de Clohars-Carnoët